
ICANN83 | Forum de politiques – Session de bienvenue des dirigeants d’At-Large
Lundi 9 juin 2025 – 09h00 à 10h15 CEST

JONATHAN ZUCK

Bonjour à tous! Nous devons bientôt commencer. Il y a des personnes qui nous ont rejoints en ligne, mais ici, nous attendons que tout le monde prenne place pour pouvoir commencer dans deux minutes. Merci.

Bien. Il en est fini des retrouvailles. Il est temps de reprendre le travail.

Nous allons bientôt commencer, s'il vous plaît. Cette séance va commencer. Nous allons enregistrer. L'enregistrement a commencé.

YESIM SAGLAM

Bonjour et bienvenue à cette réunion leadership de l'At-Large. Je m'appelle Yesim Saglam et je vais gérer la participation à distance pour cette session. Veuillez noter que cette session est enregistrée et qu'elle est gérée par les standards de comportement de l'ICANN et aussi les politiques anti-harcèlement de l'ICANN.

Durant cette séance, les questions et les commentaires seront lus à haute voix s'ils sont soumis dans la boîte Q&A – Questions-réponses – sur Zoom. L'interprétation pour cette séance sera faite en français, en anglais et en espagnol. Si vous voulez prendre la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

parole durant cette session, veuillez lever la main sur Zoom et lorsque l'on vous appellera, on vous donnera la permission d'allumer votre micro sur Zoom. Pour les personnes qui sont en présentiel, vous aurez un micro physique pour prendre la parole. Donner votre nom pour la transcription et la langue que vous allez utiliser lorsque vous allez parler si ce n'est pas l'anglais et veuillez parler à un rythme raisonnable. Merci de nous rejoindre aujourd'hui et je vais donc repasser la parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC.

JONATHAN ZUCK

Merci à tous d'être ici, à cette ICANN 83. Je me demande combien d'entre vous connaissent les normes de comportement de l'ICANN. On en parle toujours au début de nos réunions. Est-ce que vous les connaissez? Quels sont les exemples des éléments qui les composent? Levez la main si vous connaissez ces normes de comportement de l'ICANN. Judith.

JUDITH HELLERSTEIN

Il nous faut traiter toute personne avec respect et dignité, car nous sommes tous des collègues.

JONATHAN ZUCK

Oui, c'est une bonne réponse. Je pensais qu'on pourrait faire un petit rappel. Parfois, on est frustré, on n'est pas toujours d'accord les uns avec les autres. Donc, en attendant, il faut nous assurer que l'on puisse se traiter les uns les autres avec dignité. On a le droit

d'être en désaccord, mais il nous faut être patient et nous respecter. On n'est pas obligé de sortir en courant de la salle ou de nous jeter des chaussures les uns sur les autres. On a le droit d'être en désaccord sans être désagréable.

Sur cela aussi, mettez vos casques et choisissez votre canal sur Zoom ou sur le dispositif d'interprétation pour que les choses soient fluides au niveau des langues. Si vous avez donc un ordinateur, si vous êtes sur Zoom, vous pouvez bien sûr mettre votre casque sur votre ordinateur pour écouter l'interprétation sur Zoom.

ALAN GREENBERG

Si vous faites cela, vous aurez un petit délai de quelques secondes et cela porte parfois à confusion.

JONATHAN ZUCK

Et, je voulais juste dire qu'il nous fallait respecter tout le monde au niveau des langues. Merci pour tout ça. Tout le monde est prêt. Nous allons donc commencer notre réunion. Nous avons beaucoup de pain sur la planche durant cette réunion. Beaucoup de thèmes qui nous intéressent. Il nous faut parler de l'utilisation malveillante du DNS qui est revenu sur le front. Bien sûr, c'était un petit peu un sujet qui était dans les coulisses, car il y avait d'autres activités qui étaient plus proéminentes en ce moment au niveau de la conformité, etc. Mais, ce sujet est revenu sur le devant de la scène. Pour ce qui est des sessions des parties contractantes et d'autres

sessions où le sujet est devenu des plus importants. Donc, ça va être une thématique qui va être très importante pour cette réunion.

Il y a d'autres conversations en ce moment qui sont plus des conversations générales. La communauté est un peu concernée vis à vis du changement du langage ou du texte qui est utilisé sur le site, sur les pages du site de l'ICANN, le site web de l'ICANN. C'est un sujet encore très important. Il s'agit de pages qui avaient été changées auparavant sans problème, mais maintenant, nous en sommes à une époque différente et ceux qui viennent des États-Unis ont reconnu cela, et même d'ailleurs en dehors des États-Unis, ressentent ces changements d'une manière un peu négative. Donc, il nous faut parler de ces changements, de ces modifications. Il va y avoir beaucoup de discussions de couloir sur le sujet.

Il y a aussi toutes les révisions, le problème des révisions. En ce moment, nous sommes au milieu de ces débats. Il y a le sujet de l'ATRT4, la révision holistique, etc. Il y a beaucoup de discussions au sein de la communauté de l'ICANN sur ce sujet. On va en parler plus amplement et on doit parler aussi de l'AGB. L'AGB est sortie, a été publiée. Il y a cette période de commentaires publics. Il y a aussi la question de la manière dont nous nous retrouvons. Il y a aussi une consultation publique sur ce sujet. Donc il y a beaucoup de discussions communautaires en ce moment.

Donc, pour vous donner un peu une perspective de la part du bureau ici, le conseil d'administration, d'ailleurs, est là depuis jeudi et pour nous donner un petit peu des nouvelles de ce qui se passe

dans leurs discussions, et bien nous avons Léon Sanchez qui est avec nous aujourd'hui.

LEON SANCHEZ

Bonjour, bonjour en français, buongiorno en italien. Buenos Dias, en espagnol. Je vais m'exprimer en espagnol. Je vous remercie de votre présence et j'en profite pour saluer les interprètes qui nous permettent de nous comprendre dans les différentes langues, et comme Jonathan vous le disait à l'instant. Nous avons eu notre atelier de travail vendredi, samedi et dimanche et on a eu différentes discussions.

On a eu différentes sessions avec notre président et PDG, avec le personnel. On a eu des séances de travail avec le conseil d'administration pour traiter de questions internes. C'est un exercice qu'on fait pour aborder différentes questions ensemble. On passe en revue les objectifs pour l'exercice fiscal 2026 avec le PDG. Nous parlons également de la question de l'utilisation malveillante du DNS afin d'analyser les résultats. Des différents changements qui ont eu lieu par rapport aux contrats avec les opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement vis à vis de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS. On a également analysé un certain nombre de questions liées à la prochaine série des nouveaux gTLD qui, comme vous le savez, devrait avoir lieu au mois d'avril, mai prochain si je ne m'abuse.

Et, avoir également une mise à jour par l'état des finances de notre organisation. Vous vous souviendrez qu'il y a quelques mois, nous

sommes entrés dans une étape de révision des états financiers, avec quelques chiffres préoccupants. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été prises qui ont permis de nous remettre sur la voie. Et, à présent, les chiffres sont plus positifs. Donc, bien entendu, c'est quelque chose de positif pour notre organisation comme pour notre communauté.

Nous avons également eu des discussions sur différents mécanismes qui sont proposés par la ccNSO et nous avons parlé de la question des révisions. Et, là, je pense que c'est une question qui est parmi les priorités de votre groupe. Et, il y aura certainement des questions à ce sujet. Je serai ravie d'y répondre. Nous avons eu deux sessions de formation avec l'ASO et avec la ccNSO. Ces deux sessions ont pour but de traiter ou plutôt d'aider tous les membres du conseil d'administration.

On me dit qu'il n'y a pas d'interprétation sur Zoom, donc je vais passer à l'anglais pour que nos collègues sur Zoom puissent également suivre la discussion.

Nous avons également eu des mises à jour sur le processus SMSI+20. Également, une séance sur l'IGF. Nous avons eu une séance publique au cours de laquelle nous avons adopté un certain nombre de résolutions. Je vous invite à analyser la teneur de ces résolutions sur la page pertinentes. Nous avons approuvé deux réunions pour l'été 2026 et 2027. Pour 2026, nous allons organiser notre réunion à Séville, en Espagne et pour l'été 2027 Vancouver, au Canada.

J'aimerais également vous dire que je vois beaucoup de visages très connus dans la salle, mais également de nouveaux visages. Je vois Chris Chapman aussi. Et, je crois que Catherine est là aussi. Et, peut-être qu'il me manque quelqu'un. Saïd. Est notre membre du conseil d'administration. Danko aussi. Bienvenue à tous. Je pense que cela montre bien à quel point la communauté At-Large est devenu de plus en plus importante dans l'espace et a suscité l'intérêt de beaucoup de membres du conseil d'administration qui ont ressenti cet intérêt de venir participer aux réunions, et Sébastien s'en souviendra certainement. Ce n'était pas le cas il y a un certain temps, mais petit à petit, nous parvenons à faire en sorte que les membres du conseil d'administration, les autres membres du conseil d'administration s'intéressent à vos réunions également.

Alors, je ne sais pas si vous avez des questions. Je sais qu'il y a au moins deux questions qui occupent vos esprits et qui constituent une priorité pour vous. Donc, n'hésitez pas, je suis à votre disposition si vous avez des questions. Oui, Amrita.

AMRITA CHOUDHURY

Merci beaucoup Léon. Merci. Comme vous le savez, la communauté est assez préoccupée par rapport au retrait du terme diversité et inclusion du site web. Et, là, je parle au nom de l'Asie Pacifique d'APRALO qui est une région très diverse du point de vue linguistique et culturel. Nous sommes très préoccupés par rapport au retrait de ces termes. Si nous comprenons qu'il y a très

certainement des préoccupations géopolitiques derrière tout cela, nous pensons que retirer ces termes et suggérer ainsi que le retrait des mots, ça porte atteinte à ce que représente l'ICANN en tant qu'organe multipartite. C'est indépendant du contrôle des gouvernements et des pays de manière individuelle.

Et, on pourrait refléter ces valeurs d'une autre manière. Donc, nous allons envoyer cette demande au conseil d'administration et au PDG, parce que c'est préoccupant. Surtout cette année, parce que cette année va marquer la révision du SMSI+20. Quel est le type de message que l'ICANN veut envoyer au monde? Tout le monde est si préoccupé. Même le conseil d'administration est préoccupé par la révision du SMSI+20 et on parle d'une information de la société concentrée autour des personnes. Donc, s'il y a un changement au niveau des termes employés, même si ce n'est pas l'objectif recherché, c'est préoccupant.

Donc, nous allons inviter le conseil d'administration et le PDG à revoir cette décision. S'il y a des tensions, on peut les régler d'une autre manière ou bien formuler les choses différemment, mais retirer ces termes, des termes qui sont très importants pour tout le monde, ça peut sembler dérisoire, mais ça a énormément d'implications. Donc, nous allons prier le conseil d'administration, le PDG et l'organisation de réviser cette décision parce que cela touche non seulement un pays, mais toute la communauté, et cela porte atteinte au modèle multipartite. Et, ce n'est pas le bon message à envoyer.

LEON SANCHEZ

Merci beaucoup Amrita. Je peux vous dire que le conseil d'administration est conscient du fait qu'il s'agit d'une question très sensible et très importante non seulement pour le conseil d'administration et notre communauté, mais pour la communauté dans son ensemble. Et, cela va au-delà bien entendu de la sphère ICANN si je puis dire.

Et, comme Jonathan le disait dans ses remarques liminaires, ces changements sont liés au fait d'être en conformité avec la loi Nord-Américaine. Il faut être en fin de compte en conformité avec la loi. Aux États-Unis, où se trouve notre siège. Où se trouvent nos bureaux. Mais, nous ne nous trouvons pas uniquement aux États-Unis. Nous nous trouvons à Singapour, en Uruguay. Partout où nous avons un bureau, il faut être en conformité avec la loi nationale.

S'il y a un changement au niveau du texte, il faut que ce soit en conformité avec la législation des États-Unis. C'est ce qu'on nous a dit. Alors, je ne sais pas quel est l'intitulé exact du bureau qui nous a donné ces conseils aux États-Unis, mais ils nous ont donné des recommandations par rapport aux termes à employer. Toutes les entreprises et organisations aux États-Unis suivent ces recommandations pour être précisément en conformité avec la législation des États-Unis.

Et, il y a un document publié par notre PDG qui précise un petit peu l'intention derrière ces changements qui expliquent que c'était

pour être en conformité avec la législation Nord-Américaine. Mais, cela n'a pas pour but de porter atteinte aux valeurs sous-jacentes et aux principes sous-jacents de l'ICANN, c'est à dire notre diversité, parce que c'est là la richesse de notre communauté. Donc, soyez assurés que même si les termes ont été modifiés pour être en conformité avec la loi des États-Unis, cela ne veut pas dire que l'ICANN est en train de s'éloigner de ses principes essentiels vis à vis de l'inclusion et de la diversité.

AMRITA CHOUDHURY

Oui, vous avez parlé du droit du travail, mais qu'est-ce que la communauté multipartite a à voir avec le droit du travail? Parce que nous ne sommes pas employés de l'ICANN. Ce pourrait être les employés de l'ICANN et si tel était le cas, on pourrait aborder cela d'une autre manière, en traitant le personnel de l'ICANN dans un texte différent et alors traité d'une autre manière le personnel de l'ICANN parce que s'il s'agit de droit du travail, on peut le traiter de cette manière.

LEON SANCHEZ

Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous. La communauté n'a rien à voir avec le droit du travail, mais l'ICANN doit être conforme à la loi en matière de droit du travail aux États-Unis. C'est un équilibre très difficile à trouver, c'est à dire définir sur notre site web les principes, savoir si ça s'applique à l'ensemble de la communauté ou simplement au personnel de l'ICANN et faire la différence entre l'un et l'autre. Et, nous le savons parfaitement bien qu'il s'agit là

d'une question très sensible. Et, ça a été particulièrement difficile d'essayer de trouver cet équilibre.

JONATHAN ZUCK

Oui, peut-être que je peux vous aider parce que j'ai passé une grande partie de la journée hier à parler de cette question. Il y a deux choses qui se sont produites. D'abord. Il y a une première page qui est particulièrement axée sur le droit du travail et une autre sur les procédures qui concernent uniquement le personnel. Et, Justine, hier, a fait une recommandation au PDG pour essayer de diviser cette page en deux pour faire la distinction entre les questions qui ont trait à la communauté et celles qui ont trait au personnel de l'ICANN.

Donc, la page une concerne clairement le personnel, tandis que la deuxième est plus ambiguë. Donc, j'espère que Kurtis va pouvoir transmettre cette recommandation de Justine et la transmettre aux avocats pour voir si on peut retirer de la page relative à la communauté tout ce qui a trait au personnel de l'organisation.

LEON SANCHEZ

Et, ensuite, il y a tout le reste du contenu sur le site web de la communauté, etc. Et, là, rien n'a changé. Il y a deux endroits uniquement où il y a eu des changements. Pour le reste, c'est inchangé.

AVRI DORIA

J'ai une question à vous poser, mais avant, je voudrais parler du contexte historique. Une des questions les plus importantes que nous avons posées lors de la période de la transition, c'était une période importante pour nous à l'époque. Rester aux États-Unis, à l'époque on avait pensé à ça parce que si on était partis aux États-Unis, on serait plus dans cette position.

Maintenant, dans les premiers trois mois d'une période de quatre ans, on pense. En fait, on fait déjà des petits pas à droite, à gauche, etc. Devant, derrière. Et, là, on dit bon, voilà, encore un petit pas et après ce sera un autre petit pas. Et, quand va-t-on pouvoir un peu regarder en arrière et nous décider pour la raison pour laquelle nous sommes domiciliés dans un pays qui n'adhère pas aux valeurs auxquelles nous adhérons. Et, bien, peut-être qu'il faudrait discuter de cela une fois de plus.

LEON SANCHEZ

Oui, je pense que nous, on a vu des situations, on voit des situations maintenant que l'on n'a jamais connues auparavant. Et, bien, oui! Peut-être qu'il est temps d'essayer de trouver d'autres options, d'y réfléchir et de voir si on doit revenir sur ce sujet justement. Je suis d'accord avec vous.

JONATHAN ZUCK

J'ai appris tout cela hier. Mais, vous savez, ce texte vient de toutes les juridictions dans lesquelles ICANN a des employés. Ça n'a rien à voir en fait avec le fait que l'ICANN est domicilié aux États-Unis, que

cette corporation est incorporée aux États-Unis. Donc, il y a du texte similaire dans chaque pays, chaque pays où se trouvent des employés d'ICANN. Alors, pour ce qui s'agit du site web, bien sûr, je ne sais pas si ça fait une différence, mais une différence. Mais, à chaque fois qu'il y a du personnel ICANN, ça s'applique.

HADIA ELMINIAWI

Leon merci d'être avec nous aujourd'hui. Je voulais rajouter quelques mots à ce qui a été dit. En éditant les documents sur les politiques pour retirer certains textes, un peu de texte. Et, bien, ce n'est pas très logique, surtout au moment où on est en train de lancer le nouveau programme de gTLD. On fait la promotion des IDN et donc maintenant on voit qu'il y a une carence au niveau de l'infrastructure entre les pays et entre les pays qui sont moins développés, etc. Donc, encore une fois, ça n'envoie pas le bon message envers la communauté et cela ne reflète pas très bien sur ce modèle, sur cette approche multipartite que veut promouvoir l'ICANN.

LEON SANCHEZ

Merci Hadia. Comme je l'ai déjà dit, les politiques, les documents politiques n'ont pas été modifiés. Avant de ce faire, il nous faut passer par le principe ascendant, c'est à dire, pour faire quelque changement que ce soit, il faut passer par le modèle ascendant. Donc, aucune modification n'a été faite pour ce qui est des

politiques. Y a-t-il des questions, des commentaires? Je vois que Sébastien a levé la main. Sébastien, vous voulez prendre la parole?

SEBASTIEN BACHOLLET

Il semble que je dois parler en anglais parce que le Zoom a des problèmes techniques. Donc, je vais essayer. Alors, je vais essayer en français. Merci Leon d'être avec nous. Bien évidemment, comme Jonathan l'a dit dans son introduction, il y a un sujet qui traîne sur la table depuis maintenant la mi-mai qui est celui de la décision du board de faire un certain nombre, de prendre un certain nombre de décisions qui sont liées aux recommandations faites par ATRT3, par la revue de la comptabilité de transparence de l'ICANN. Il semble que ce soit une discussion profonde qu'il faut avoir.

Et, le Board a décidé de la reporter à la prochaine réunion de l'ICANN, quand ces décisions seront devenues force de loi, quand l'eau aura déjà passée sous les ponts, alors que nous sommes déjà à plusieurs années de la fin de la revue et que les propositions mises en œuvre, même celles acceptées par le Board, ne l'ont pas été. Ou celles qu'il a été n'a pas été dans les mêmes termes que ce qui était proposé par la revue. Pourquoi est-ce que l'ICANN n'est pas suffisamment flexible pour organiser cette discussion ici et maintenant pendant cette réunion, alors qu'il y a urgence?

Il y a urgence pour une chose très simple, c'est que le FGI mondial a lieu dans quinze jours et la revue du SMSI+20 a lieu début juillet. Alors, je veux bien qu'on soit pris entre plusieurs feux, mais celui-là, ne pas appliquer ces bylaws est un élément fort pour moi. Donc,

je vais m'arrêter là. Je pense qu'il faut qu'on ait une vraie discussion sur le fond. Les discussions que j'ai eues avec quelques personnes me font dire qu'il y a un manque de compréhension et nous n'avons jamais eu l'occasion commandait ATRT3 d'expliquer ce qui était réellement dans les propositions. Quand le président du groupe qui s'occupe de l'évolution des choses dans le board dit, il va falloir que j'aille relire ce qui a été écrit. C'est pour moi un signe grave de non prise en compte de ce qui a vraiment été écrit et fait. Je vais m'arrêter là. Merci beaucoup.

LEON SANCHEZ

Bien, alors, puisque l'interprétation fonctionne de nouveau, j'aimerais m'exprimer en espagnol. Je comprends qu'il s'agit là également d'une question sensible et je vais te donner quelques informations de contexte par rapport aux discussions qu'on a eues au sein du conseil d'administration. Comme tu le sais, nous avons reçu les recommandations de l'ATRT3. On a alors créé le programme pilote holistique parce que le conseil d'administration a considéré à l'époque que les recommandations n'étaient pas suffisamment claires pour pouvoir être mises en œuvre, et on a donc lancé cet effort du programme pilote holistique.

Et finalement, l'équipe du programme pilote holistique n'a pas pu trouver un consensus par rapport à l'objectif qui était recherché avec la création de ce groupe et est revenu vers le conseil d'administration pour trouver des conseils, des orientations. Et c'est là que la décision a été prise de reporter le début de l'ATRT4

et d'entamer un dialogue avec la communauté pour essayer justement de rectifier un petit peu la voie que prenait les choses.

Et je dirais à titre personnel que pendant les discussions, moi je n'étais pas d'accord pour reporter le début de l'ATRT4 parce que je comprends tout ce que cela implique. Je comprends que tout ce que nous avons fait pendant la transition est remis en cause et je comprends qu'il faut pouvoir mettre en œuvre les recommandations conformément à nos statuts. Toutefois, pendant les discussions, j'ai finalement été convaincu que la meilleure option est l'option la plus responsable du point de vue du conseil d'administration et de l'organisation, c'était précisément de faire une pause ou de reporter cette révision ATRT4 pour nous laisser l'opportunité d'établir ce dialogue avec la communauté et conformément à notre modèle multipartite, que l'on puisse faire une révision des révisions.

Et je comprends qu'il s'agit là de l'une des fonctions de l'ATRT, c'est-à-dire faire une révision. Mais il est vrai que l'ATRT, c'est un effort de la communauté. Mais l'ATRT ne peut pas disposer d'un objectif préétabli. C'est pourquoi je pensais qu'il valait mieux d'abord organiser ce dialogue où les différentes parties de la communauté pourront ensemble fixer les attentes, les objectifs et tracer la voie à suivre pour faire en sorte que ce que nous avons conçu en 2016 et qui a ensuite rencontré des obstacles par rapport à son efficacité, puisse finalement fonctionner. Ça, c'est un peu l'esprit derrière cette résolution. Bien entendu, l'objectif, ça n'est pas d'aller à l'encontre de nos statuts, ça n'est pas de reporter

indéfiniment les révisions. Ce que nous voulons, nous, au conseil d'administration, c'est rectifier le tir et aider la communauté à trouver les mécanismes nécessaires qui permettent une reddition de comptes efficace vis à vis de la communauté et nous permettent en moins de temps et avec moins de ressources de pouvoir rendre les comptes comme on est censés le faire vis à vis de la communauté et vis à vis de l'organisation. Merci.

SEBASTIEN BACHOLLET

Une question très rapidement. Il s'agit des leaders de la révision holistique qui ont écrit au conseil d'administration. Si le Conseil veut discuter avec tous les membres, ce serait très intéressant, car nous avons tous la même position.

LEON SANCHEZ

Je pense que Avri avait levé la main aussi et ensuite Harold. Harold avait levé la main. Donc je vais passer la parole à Avri.

AVRI DORIA

J'ai appris Un nouveau mot ce matin. C'est réapprendre - Relearning, Réapprendre, ça veut dire que je dois réapprendre. Qu'est-ce que cela veut dire d'avoir des statuts constitutifs? Qu'est-ce que cela veut dire d'avoir des statuts qui ne sont pas forcément très pratiques à un certain moment? Cela veut dire d'apprendre qu'il y a des statuts qui n'ont pas le pouvoir de nous apporter le consensus, ou du moins un consensus. Mais il y a des manières de faire les choses qui sont plus convenables. Il y a une ou deux

personnes qui veulent faire quelque chose à un certain temps, un certain moment. Parfois, le conseil a le pouvoir de dire : Ah, ne vous inquiétez pas à propos des statuts constitutifs, ils ne comptent pas dans ce cas-là.

Donc, il y a plusieurs réunions dans lesquelles ça s'est passé. Donc voilà, la décision était ça : Vous inquiétez pas, on a des statuts. Donc avec le conseil, on sait que c'est pratique, on peut aller au-delà des statuts parce que les statuts ne font plus la Loi suprême, si vous voulez.

Donc avec l'ATRT, il n'y a plus de problème. Le conseil peut dire : Oh le dernier ATRT, ça s'est mal passé, on va repenser à ça. C'est votre travail. Et après, ils vont faire un demi-tour et dire : On avait approuvé ça une fois, mais maintenant c'est plus valide parce que ça ou ça ou ça. Donc voilà, ils ont le pouvoir de faire ce qu'ils veulent. Donc c'est un peu comme dire : Oui, ce n'est plus pratique pour nous de faire telle ou telle chose. On va décider de faire ce que l'on veut maintenant, peu importe s'il y a eu un consensus dans le passé et que cela a été enregistré dans les statuts, ce n'est plus juste un autre consensus comme ce qu'on faisait avant.

Il ne s'agit pas des statuts. Il s'agit d'annoncer à tous les participants ici et au monde entier, que les statuts de l'ICANN ne sont des statuts que lorsqu'ils sont pratiques, que lorsqu'ils conviennent. Donc c'est un problème qui va bien au-delà de tout cela. On dit : Voilà, on n'aime pas ce qui s'est passé auparavant, on fait un peu ce qu'on veut. Donc je comprends que le conseil et les

autres peuvent dire : Ah, on a un problème fiduciaire. Alors voilà, fiduciaire, il faut expliquer pourquoi ça ou ça. Bien sûr, le conseil d'administration peut aller au-delà des décisions une fois ou passer au-delà d'une décision ici et là à cause d'un problème fiduciaire.

Mais il faut expliquer pourquoi cette décision a été faite, comment expliquer ce problème fiduciaire. Il ne faut pas être là juste pour détruire la position des statuts constitutifs, juste pour que cela convienne à tous. Donc c'est bien, ça fait de jolies phrases, de jolis mots. On utilise des mots comme le consensus. On dit : Il y a eu un consensus au sein de la communauté parce que, en disant qu'un ATRT c'était trop difficile oui, non. On s'est dit : Il n'y a pas eu de consensus. Tout ça n'a pas été fait en accordance avec les statuts, etc.

Moi, je ne comprends plus rien et je suis vraiment désespérée parce que maintenant, à chaque fois que j'écoute quelqu'un qui parle, par exemple, j'étais dans une réunion du GAC, on parlait des statuts, on parlait du consensus. Eh bien là, ma question était celle-ci. Bon, mais si ce n'est pas pratique pour vous d'utiliser votre voix à ce moment-là de vous prononcer, on peut aller au-delà parce que bon, c'est juste un statut. Merci.

LEON SANCHEZ

Merci Avri. Je crois qu'il faut partir du principe suivant s'il est vrai qu'on peut interpréter les choses en disant que les statuts on ne les applique que lorsque ça nous convient, sachez que ce n'est pas le cas avec cette résolution. Même si je suis parfaitement conscient

du fait qu'il est facile de l'interpréter de cette manière. Tu mentionnais le mot responsabilité fiduciaire, et c'est précisément ce que fait le conseil d'administration, être responsable et reconnaître que nous lancer dans un effort qui consiste à lancer un effort d'ATRT4, ça impliquerait un investissement au niveau des ressources de la communauté qui ne nous permettrait pas d'obtenir les fruits escomptés.

Donc on a été très mauvais pour communiquer cela et nous en assumons la responsabilité, je crois. C'est pourquoi nous travaillons pour essayer de transmettre avec plus de clarté, plus de précision ce message et on essaie d'expliquer les motifs pour lesquels nous avons décidé de reporter de nouveau le début de l'ATRT4. Comme je le disais au début, j'étais contre ce type de décision. Toutefois, mes collègues m'ont fait changer d'avis, mais à condition qu'on puisse établir ce dialogue et que la communauté dans son ensemble puisse trouver ce nouveau consensus. Et si on décide qu'il faut modifier les statuts pour pouvoir atteindre cet objectif qu'on a fixé en 2016, à savoir avoir une organisation capable de rendre des comptes à la communauté, alors nous considérons que c'est la voie à suivre.

Moi, je comprends que tu sois perdu et je comprends que cette décision peut être interprétée de différentes manières. Mais je répète le principe sous-jacent derrière cette résolution, c'est essayer de trouver cette voie qui nous aide à rectifier les choses.

ALAN GREENBERG

Merci. Alan Greenberg et je vais essayer d'être bref. Comme Sébastien l'a dit, le conseil d'administration ne s'est pas réuni avec l'équipe du programme holistique pilote. Moi, j'ai présidé un certain nombre de groupes et je pense que très souvent on peut rencontrer les leaders ou les présidents du groupe pour savoir quel est leur avis. Ce n'est pas le cas ici pour toute une série de questions. Vous en êtes probablement conscient et sinon, j'aurai l'occasion plus tard de vous en faire part. Et je pense que ça, ça modifie énormément le résultat, comme vous l'avez dit, parce que vous avez écouté ensuite, vous avez changé d'avis. Je pense que si vous aviez écouté l'ensemble du groupe, peut-être que vous n'auriez pas changé d'avis. Premièrement.

Deuxièmement, vous avez dit que l'ATRT est un effort de la communauté et que le conseil d'administration ne peut pas lui donner d'orientation. Techniquement, c'est vrai, mais le conseil d'administration fait partie de cette communauté. Et de fait, l'ATRT, c'est l'une des rares choses dans notre organisation où le conseil d'administration participe et n'est pas simplement observateur. Et on a plusieurs exemples dans le passé où le conseil d'administration dit : Voilà, il faut réduire votre champ de travail, etc. Ils disent alors : Vous pourriez dire qu'on ne peut pas le faire ici, mais nous, vous n'avez jamais essayé par le passé.

Il y a eu plusieurs révisions où il a été suggéré qu'on fasse en sorte que la révision ait une portée limitée. Et si le conseil d'administration est d'accord, et si tous les présidents des SO et AC, tous les membres sont d'accord, peut-être que ça pourrait se

produire, mais ça n'a jamais été essayé, ça n'a jamais été tenté. Et moi, je le sais puisque j'ai présidé l'une de ces révisions. On a gaspillé énormément de temps et c'est la communauté qui en a payé les frais. Mais je vais m'en tenir là.

Comme vous le savez, je suis en faveur de la recherche de processus efficaces et efficients plutôt que de se lancer dans de nouveaux efforts. Mais ici, on suggère de mettre en place un nouveau processus pour créer un nouveau processus et ajouter une nouvelle couche à quelque chose alors que cette chose aurait pu fonctionner de manière efficace. Donc les nouveaux processus, d'accord, c'est bon. Et je sais que nous sommes une organisation ascendante, mais créer un nouveau processus qu'on n'a jamais testé auparavant pour créer un nouveau processus, là encore, je pense que c'est une perte de temps et d'efforts.

LEON SANCHEZ

Merci Alan.

JONATHAN ZUCK

Amrita?

AMRITA CHOUDHURY

Léon, alors si vous voulez parler sur les révisions, allez-y. Je vous en prie.

HAROLD ARCOS

Non, non, je peux intervenir après vous.

AMRITA CHOUDHURY

Alors Léon, une petite chose. Je demanderai au conseil d'administration et à l'organisation ICANN d'inverser cette chose. Nous avons fixé cette réunion il y a bien longtemps. Les gens doivent obtenir des visas, mais si c'est fixé bien à l'avance, les gens peuvent faire les procédures nécessaires pour obtenir un visa. Cela ne garantit pas qu'on obtienne le visa, mais ça facilite les choses. En tout cas, ce processus pourrait aider.

LEON SANCHEZ

Oui, sachez qu'on se penche sur la question. Nous avons des collègues au conseil d'administration qui ont eux-mêmes souffert de ce problème et n'ont pas obtenu de visa. Donc nous sommes en train de voir ce qu'on peut faire au niveau des processus ou plutôt des manières par lesquelles l'organisation pourrait être plus efficace pour aider non seulement les membres du conseil d'administration, mais tous les membres de la communauté pour eux pour l'obtention de visas. Alors, comme vous l'avez dit, ce n'est pas à l'ICANN de décider qui peut obtenir un visa ou pas, mais l'ICANN peut aider à obtenir un visa. Donc on va essayer de faire de notre mieux pour aider tous les membres de la communauté à obtenir plus facilement un visa et à aider à ce sens-là. Harold?

ALAN GREENBERG

C'est bien regrettable que cette préoccupation naisse du fait qu'un membre du conseil d'administration n'a pas obtenu son visa.

LEON SANCHEZ

Non, ça remonte à plus loin. Je vous ai dit ça parce que c'est vrai. Mais vous savez que moi, personnellement, ça fait longtemps que je parle de ce problème. Ce n'est pas une nouveauté. Ça a été aggravé par le fait qu'un membre du conseil d'administration n'a pas obtenu de visa. Ça peut être le cas, mais ça n'est pas pour ça que j'en parle et parce que ça me préoccupe.

ALAN GREENBERG

Oui, mais ça a a plutôt entraîné cette préoccupation.

HAROLD ARCOS

Alors, excusez-moi, je vais parler en espagnol puisque ça fonctionne maintenant.

LEON SANCHEZ

Non, non, tu n'as pas à t'excuser, tu peux tout à fait t'exprimer en espagnol.

HAROLD ARCOS

Alors, sur la question dont on parlait avant de passer à la question suivante. Le conseil d'administration a un plan B. En dépit de tous les arguments et tout ce qu'on a entendu, toutes les explications qu'on a entendues et d'ailleurs je te remercie de nous les avoir

données. Là, il s'agit vraiment d'un problème lié aux statuts constitutifs. Si quelqu'un veut lancer une procédure judiciaire, est-ce que le conseil d'administration a un plan B? En tant que communauté, on devrait être au courant si c'est le cas. Parce que les discussions à huis clos, c'est bien beau, mais il faut pouvoir défendre notre modèle, notre écosystème pour pouvoir garantir l'espace de participation que l'on a au niveau international. Donc, j'aimerais savoir. Est-ce que le conseil d'administration a un plan B? Et, si tel est le cas, est-ce que tu peux nous en donner les caractéristiques.

Et, je change un petit peu de sujet. Tu as parlé de certains chiffres qui montrent de bons résultats. Tu as dit qu'il y avait des chiffres qui nous démontraient que nous sommes de nouveau sur la bonne voie. Alors, est-ce que tu peux nous dire de quels chiffres tu parles? Ou est-ce qu'on peut les trouver, ces chiffres? Et, qu'est-ce que reflètent ces chiffres exactement pour en conclure qu'on est de nouveau sur la bonne voie?

LEON SANCHEZ

Alors, d'abord, par rapport au plan B, le plan B, c'est poursuivre ce dialogue avec la communauté. Et, bien entendu, comme tu viens de le dire à l'instant, la communauté peut choisir, comme il me semble que c'est le cas dans certains cas, d'exercer un certain type d'action pour faire en sorte que le conseil d'administration revienne sur sa décision, ce qui est très bien. La communauté est dans son droit et on devra suivre la procédure pertinente et

prendre la décision qui s'impose. Donc, peut-être que ça sonne un peu, que ça peut sonner contradictoire. Il faut respecter nos statuts, mais c'est bien le cas, il faut respecter nos statuts.

Ensuite, par rapport aux chiffres, aux chiffres financiers, je ne sais pas s'il va y avoir une cession pendant la semaine, mais sachez que c'est de toute façon une information qui est publique. Bon, on me dit que c'est la prochaine séance. Et, je suis sûr que lors de la prochaine séance, on vous communiquera ces chiffres. Alors, moi, je ne suis pas très bon avec les chiffres, je ne m'en souviens plus, mais je me souviens bien que la situation par rapport au budget, par rapport aux dépenses, nous montre aujourd'hui qu'on est en meilleure situation que la situation qui prévalait lorsqu'on a fait les ajustements.

Donc, vous allez recevoir ces informations, écoutez ces informations lors de la prochaine séance. Si ce n'est pas le cas, tu peux prendre contact avec moi et je pourrai te mettre en contact avec la bonne personne pour qu'elle puisse te donner ces informations.

JONATHAN ZUCK

Merci Léon. Merci de nous avoir rejoint ce matin. Nous apprécions toujours votre visite. Vous êtes toujours la personne qui reçoit toutes les questions que nous avons pour le conseil d'administration. Un peu le punchingball pour le conseil d'administration. Donc, voilà, nous avons des questions sérieuses et nous apprécions votre participation et nous sommes, comme

vous l'avez entendu dans la phase de contemplation, lorsqu'il s'agit de toutes ces questions liées aux révisions et tout ce qui est de l'adhésion aux statuts constitutifs. Donc, merci.

LEON SANCHEZ

Merci, merci de m'avoir invité. Merci.

Jonathan Zuck

Avec cela, je vais passer la parole à Avri Doria.

AVRI DORIA

Puisque nous sommes un peu en retard. La première partie dont nous voulons parler.... Bon, de toute façon, nous avons déjà un petit peu discuté de tout cela. Nous devons parler de l'atténuation... de l'utilisation malveillante du DNS. Nous vous avons mentionné cela avec Jonathan tout à l'heure. Nous avons les révisions. Nous en avons déjà parlé. Nous allons en parler beaucoup plus durant la semaine, mais nous avons commencé la conversation.

Et, ensuite, brièvement, nous avons parlé de la prochaine série de nouveaux gTLD le de l'AGB. Nous avons quelques points sur lesquels nous devons discuter avant d'avancer plus encore. Donc, voilà, le. La prochaine série de gTLD arrive très vite.

Lorsqu'il s'agit d'utilisation malveillante du DNS. Et, bien, il y a des points sur lesquels nous allons discuter. Je vais vous les lire un petit peu pour être sûrs que tout le monde voit bien que ça a été abordé.

Donc, c'est un défi auquel fait face les utilisateurs finaux et qui amène des problèmes de confiance sur un Internet interopérable de confiance et unique. Et, il y a des corrélations assez significatives entre le volume des enregistrements et un manque de validation par rapport aux mauvais enregistrements basés sur ce qu'on appelle le rapport INFERMAL publié par OCTO. Il faut continuer à explorer les options liées à l'utilité d'un cadre de travail un peu plus étroit et d'une définition des PDP pour faire face à ces grands enregistrements. Il faut parler de la friction qui est nécessaire pour atténuer l'utilisation malveillante du DNS.

Encore une fois, il faut parler... quand on parle de révision PDP ou de tout ce que l'on fait à l'ICANN, quand on rassemble tout cela, quand on a un grand panier plein de thèmes, c'est compliqué, donc on est... ce qu'il faudrait, c'est explorer les options. Comment est-ce qu'on limite tout cela? Comment est-ce que naturellement on veut ouvrir tous ces thèmes à tout le monde d'une façon très large? Mais, comment travaillons-nous et comment on sélectionne des sujets plus précis disons. Je ne sais pas si je comprends vraiment ce problème de friction.

JONATHAN ZUCK

Friction, c'est un processus pour les registres, les enregistrements par volume. Alors, c'est quelqu'un qui vient pour enregistrer 10 000 données, 10 000 domaines par exemple, qui valident tout ça avec des numéros de téléphone.

AVRI DORIA

Oui, je ne comprenais pas le mot friction. J'ai lu ça dans l'avis en venant ici et je me disais friction, ça veut dire quoi? Bon, très bien. Alors, At-Large, nous aimerions trouver des manières de mieux représenter les bonnes pratiques pour ce qui est des bons bureaux d'enregistrement. Et, donc, nous avons en place des très bons régimes auparavant et il nous faut gérer cela. Il y en a qui fonctionnent bien, d'autres moins bien. Donc, il faut travailler aussi sur les exceptions.

Donc, je ne vais pas rentrer en détail, mais voilà donc quelques thèmes de discussion. Et, une fois de plus, j'ai encore posé la question sur le mot friction. Si quelqu'un a une question sur ce sujet, il est temps de la poser avant qu'on passe à la prochaine diapositive. Donc, j'étais la seule qui avait une difficulté à comprendre le mot friction. Très bien. Des fois, je suis un peu lente. Je comprends.

La prochaine série de nouveaux gTLD, programme de nouvelles gTLD. Cela doit se focaliser sur les communautés et les régions mal desservies. Si vous avez lu tous ces textes, vous avez peut-être des questions sur le fait à savoir si c'est le cas. At-Large doit continuer à plaider pour qu'il y ait un programme de soutien aux candidats qui soit plus élargi et plus efficace. Et, nous avons encore une fois étudié les statistiques qui ont été publiées. Nous avons peut-être des questions, des questions qu'on peut être d'autres personnes à savoir si ce programme va vraiment être efficace.

Nous avons parlé de l'expansion des espaces de noms qui doivent rester conservateurs afin de minimiser les risques et la confusion des utilisateurs finaux et de diminuer bien sûr les risques et les dommages. Alors, les mécanismes de résolution Solution d'ensemble conflictuelle, on doit avoir de très bonnes... Alors, encore une fois, les engagements des opérateurs de registre doivent servir, doivent être efficaces et doivent permettre de réduire les problèmes. Donc, il y a là de grosses questions à poser, bien sûr.

Avez-vous des commentaires sur ces paragraphes, sur ces points que j'ai mentionnés avant que nous avançons? Tijani voulait prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA

Merci Avri. Je voudrais revenir sur vos deux premières puces. Attendez... Non... J'apprécie vraiment les deux premières phrases.

JONATHAN ZUCK

Nous allons avoir une plénière qui est organisée avec les membres de l'unité constitutive commerciale et avec les membres des partis contractuels, et avec les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre et avec Graeme Bunton de NetBeacon qui ont participé à ce rapport INFERMAL et générer donc encore une fois un rapport de recommandations sur le sujet. Donc, ils ont fait ces analyses dont on parlait et on va voir ce qui peut être fait lorsqu'il s'agit des engagements pour les opérateurs de registre.

On appelle ça des engagements volontaires pour les opérateurs de registres et ce mot volontaire, et bien ça porte à confusion toujours. Ils sont volontaires jusqu'à ce qu'on les oblige à le faire. Et, ils ne sont plus volontaires une fois qu'on les oblige. N'est-ce pas? Donc, voilà. Merci.

AVRI DORIA

On aurait dû peut-être appeler ça des engagements faits volontairement par les opérateurs de registres. Quand on utilise le mot volontaire, ça porte à confusion. On pourrait peut-être dire fait volontairement ou rendu volontaire. Bon alors y a-t-il d'autres questions? Passons à la dernière phrase sur ces points. Attendez sur les révisions. Donc, toutes les puces que j'ai notées pour les révisions.

Alors, je voulais faire une déclaration et sachez que d'ailleurs, à propos de mon blog, ce que je veux exprimer dans mon blog, c'était à mon nom. Je l'ai dit à mon nom. Ce qu'en pense l'At-Large, l'ALAC, ce sont des actions différentes et elles n'ont pas forcément approuvé mes mots avant que je les publie. Je leur ai demandé si c'était ok de le faire, mais c'est mon opinion à moi.

Alors, pour ce qui est des révisions, l'ATRT3 est-ce qu'ils devraient continuer et rester? et continuer tel qu'il l'est en ce moment. L'ATRT4, pardon. Et, vous savez, moi j'avais déjà demandé quand j'ai travaillé pour un délai au départ. Alors, je confesse mon péché à ce moment-là et je me repents de cela. Donc, au niveau des recommandations des décisions récentes du conseil

d'administration de l'ICANN pour déferer l'ATRT4 sans suivre les requêtes faites par les conditions posées par les statuts constitutifs. Et, donc, il faut que l'ICANN reste responsable vis à vis de la communauté et continu à opérer dans la transparence.

Retarder les révisions directement et bien à des effets inverses sur l'efficacité et les processus de révision pour la communauté de l'ICANN. Repousser les révisions, cela va au-delà... Cela surpasse, dépasse les statuts constitutifs. Et cela... et cela, bien sûr, va à l'encontre de la responsabilité de l'ICANN et vis à vis de la communauté. Donc, voilà, il y a là des puces qui correspondraient à des grands paragraphes. On va commencer avec Sébastien pour savoir s'il a un commentaire.

En fait, excusez-moi. Je m'excuse parce qu'entre regarder les petits drapeaux sur Zoom et les mains levées, je ne sais pas. On ne fait pas comme les autres organisations et on n'a pas un ordre de prise de parole sur Zoom. Je ne sais pas exactement comment ça marche. Alors, Sébastien excusez-moi, prenez la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET

Alors, le premier point ici, est-ce que l'ATRT4 devrait continuer dans les temps? On devrait mettre le plus tôt possible parce que dans les temps, ça ne veut rien dire. Il faut changer ça. On doit être un peu plus précis lorsqu'il s'agit du délai, des délais ou des révisions. Alors, l'ATRT3, ça, arrêter les révisions. C'était leur devoir. Il nous faut donc dans ce sens être plus précis parce que sinon, c'est la décision du conseil d'administration. L'ATRT3 c'est

arrêté avec la révision RDS et SSL, mais c'est la possibilité... Enfin, de toute façon, je sais que vous êtes focalisé sur l'ATRT3, les ATRT, mais j'aimerais que l'on dise des choses sur le fait que tout a été mis à la poubelle par le conseil d'administration pour tout ce qui était des recommandations qui émanait du ATRT3.

AVRI DORIA

Merci. Vous avez raison, en fait il nous faut parler. On devrait être en train de parler de l'ATRT4,5 si on était dans les temps. Mais, bon, pas tout à fait. Y a-t-il des questions sur les points qui sont énoncés à l'écran? Jonathan.

JONATHAN ZUCK

Je voulais juste en profiter pour vous dire que nous avons une réunion avec les présidents SO/AC. En fait, je ne sais même pas comment on pourrait appeler ce groupe. Il y avait des membres du conseil, des membres du comité exécutif. Heidi Comment c'était? C'était quoi?

HEIDI ULLRICH

C'était une table ronde avec les présidents SO/AC.

JONATHAN ZUCK

Mais le groupe, il n'avait pas un nom?

HEIDI ULLRICH

L'équipe exécutive.

JONATHAN ZUCK

Bon, peu importe. On a eu des discussions très élargies ou très précises. On a parlé bien sûr des questions de diversité, d'égalité, etc. Mais, je dois dire aussi que le conseil n'en est pas arrivé à cette décision facilement, cette décision de retarder tout cela. Je pense que leur intention était bonne. Ce qui était difficile avec... ce qu'on a senti, qui était difficile dans cette réunion, c'est qu'on avait l'impression qu'on pouvait être d'accord avec tout ce qu'ils disaient, mais on se sentait quand même frustré du retardement de cette ATRT4.

Mais, ce qui s'est passé hier, c'est que c'est cet argument de Strawman, et bien chaque membre du comité exécutif a recadré mon argument. A rendu les choses un petit peu plus faciles avec cette version Strawman, homme de paille. Et, donc, on a... en fait, je dois dire qu'un avocat est venu et nous a dit oui, il pourrait y avoir un problème. Vous pourriez être en violation par rapport à vos statuts constitutifs, etc. etc. Vous avez vous allez avoir une question de perte de crédibilité.

Mais, c'était juste une motivation pour essayer de trouver une nouvelle manière de faire les choses. Et, beaucoup d'entre vous pourraient être d'accord avec moi. Chercher quelque chose de nouveau, ça peut être une bonne idée. Donc, le conseil d'administration était très optimiste et donc les personnes qui étaient là se rappellent durant la transition, ils avaient la tâche de

prendre un document qui était déjà pré-écrit et de le transmettre, de le transférer en tant que statuts constitutifs.

Donc, on essaie, on parle de redévelopper la question de la redevabilité de l'ICANN. C'est quelque chose d'énorme. Donc, c'est le CCWG qui doit faire ça. Cela va prendre beaucoup, beaucoup de temps. Donc le problème, c'est Le retard ou le délai n'est pas, ne va pas être indéfini. Ce sont des mécanismes de redevabilité qui doivent entrer en effet en... qui doivent rentrer en jeu. Donc, voilà, c'est ce qui s'est passé à cette réunion du avec le conseil.

AVRI DORIA

Je sens une pression en silence. Il y a une autre chose dont on doit parler, mais avant Sébastien prenez la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET

On aura le temps d'en parler plus tard. Moi aussi j'ai discuté avec des personnes. Alors, une des raisons de ne pas mettre en œuvre l'ATRT4, c'était qu'il ne pourrait pas faire évoluer la révision telle qu'elle est aujourd'hui. Et, moi mon contre point, c'est de dire que l'ATRT3 a fait évoluer la révision organisationnelle vers un programme d'amélioration continue. Et, bon, c'est pareil pour l'ATRT... Ça nous a amené à d'autres révisions. L'ATRT3, c'était une nouvelle région, Il y a eu la révision holistique. Bon, bien sûr, le conseil a mis ça à la poubelle, mais l'ATRT a fait tout ce qu'on lui avait demandé pour faire évoluer ce système de révision. Donc, on n'a pas besoin de travail au niveau de la communauté. Allez, on fait

l'ATRT3, l'ATRT4, le conseil lance l'ATRT4, on fait une révision, ça évolue en ATRT. Pourquoi inventer un nouveau processus? Merci.

AVRI DORIA

Écoutez, j'apprécie beaucoup cette discussion. Je n'y mettrai jamais fin, mais malheureusement, on a d'autres questions à traiter. Et, d'abord, je veux m'assurer qu'il n'y a pas d'autres questions par rapport aux points de discussion. On en a déjà beaucoup parlé et j'espère qu'on va pouvoir étendre cette conversation en dehors de cette enceinte. Alors, est-ce qu'on a le temps parce qu'il est et quart? Alors, est-ce que je poursuis ou pas?

HEIDI ULLRICH

Oui, il faudrait voir. La prochaine séance, c'est un format un peu différent.

AVRI DORIA

Bon, alors, on ne va pas suivre le programme tel qu'il était prévu. D'accord. Alors, ce qui se passe, c'est que vous êtes probablement prêt pour que je puisse vous libérer, aller suivre les autres réunions, écrire des petits rapports pour qu'on puisse faire rapport ici. Et, on a décidé qu'on n'allait pas demander à ce que vous fassiez ces rapports. Mais, bien entendu, si vous voulez écrire quelque chose parce que vous voulez raconter ce qui a été dit aux réunions auxquelles vous allez participer, n'hésitez pas, continuez à écrire ces rapports.

Mais, plutôt ce qu'on va faire, c'est passer en revue l'ordre du jour ou plutôt l'emploi du temps pour obtenir le nom de volontaires. Et, à la fin, lorsqu'on va faire la séance de récapitulation, ces volontaires seront invités à nous dire quelques mots par rapport aux séances auxquelles ils ont participé et surtout nous dire s'il y a des nouveautés qui pourraient constituer un point d'action, un point de direction, un objectif pour nos discussions ou quelque chose d'intérêt pour nous. Et, l'aspect le plus important de cela, c'est non pas essayer de faire un résumé des séances auxquelles vous allez participer, mais plutôt transmettre tout élément important pour l'At-Large ou l'ALAC pour la suite.

Donc, personne ne vous demande de dresser un procès-verbal exhaustif des réunions auxquelles vous allez assister, mais c'est important. Mais, plutôt, voilà, j'ai écouté telle et telle chose qui étaient importantes et je veux en faire part au groupe. Donc, moi, je sais que j'ai pris du temps hier soir pour noter les éléments qui me semblaient importants, mais maintenant c'est l'heure de la pause-café et le café, c'est plus important que le reste. On le sait.

Oui, vous avez raison, je pourrais envoyer la liste des éléments que j'ai notés et ensuite vous pouvez ajouter des éléments à cette liste. Est-ce que je viens de créer, un point d'action, là? Alors, ce que vous dites, c'est que chacun peut venir à la table et noter un élément. Oui, c'est une bonne idée. Et, ensuite, je pourrais compléter cette liste. Mais bon, écoutez, le tableau est là. Ajoutez votre nom au nom des volontaires si vous voulez vous porter volontaire. Et, non, je ne

vais pas vous lire maintenant à haute voix les points que j'avais notés.

Mais, le RSS IWG avait remporté un grand succès pour les volontaires. Donc, voilà, tout ce que j'avais à vous dire et je crois que c'est Gisella qui va faire un petit point sur les informations d'ordre logistique.

GISELLA GRUBER

Merci beaucoup. Je vais intervenir très brièvement. Il faut absolument finir dans les temps. Nous avons des interprètes qui ont besoin d'une pause entre les séances et nous avons les séances qui s'enchaînent pendant toute la semaine. Donc, je vais poursuivre et toutes nos excuses aux interprètes et on va s'en tenir aux délais impartis.

Donc, pour ce forum politique de l'ICANN 83, quelques informations logistiques. Pour nous rejoindre en présentiel, sachez que seul l'accès par la porte cinq sera ouvert pour accéder au centre de conférence. Alors, la semaine va être un peu fraîche, mais sans pluie. Donc, ça c'est la salle d'At-Large pour toute la semaine. Vous avez des escaliers pour y accéder. Vous avez également un ascenseur à la sortie de la salle. Il y a des tickets de transport gratuits qui sont disponibles à la réception. Il y en a pour tous et c'est personnel, donc n'essayez pas de piquer celui du voisin.

Pour ceux d'entre vous qui ont besoin d'aller acheter de la nourriture pour les pauses déjeuner, c'est dans la même zone que

les pauses café. Il y a un bar au deuxième étage où vous pouvez acheter de la nourriture en espèces ou en carte de crédit. Ensuite, à la porte quatre, vous avez un autre bar et également à l'hôtel, vous avez un déjeuner de style buffet.

Et, j'en reviens au séance très important. Veuillez télécharger les séances sur l'emploi du temps complet où vous trouverez les liens Zoom, les liens Zoom qui ne seront publiés que 24 h avant la séance. Toutes nos séances At-Large figurent sur l'agenda Wiki. Je vais indiquer le lien sur Zoom dans un instant. Sur la liste de diffusion, toutes nos séances auront lieu en anglais, français et espagnol avec l'interprétation et veuillez-vous référer à la page Wiki pour les ordres du jour les plus récents.

Nous avons des petites réunions de réseautage et je vous ferai le point chaque jour par rapport à ces cocktails ou réunions. Soyez ponctuel pour commencer nos séances à l'heure et surtout ne pas déborder comme cela a été le cas aujourd'hui. Toutes nos excuses et très bonnes réunions de forum politique ici à Prague à l'ICANN 83.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]